

La Lettre du Viêt Tân

Grâce à un réseau de membres actifs au Viêt Nam et à travers le monde, le Parti pour la Réforme du Viêt-Nam (Viêt Tân) veut promouvoir la démocratie et la réforme du pays par des moyens pacifiques.

Été de contestation politique au Viêt Nam



Les membres du groupe 8406 rassemblés à Sài gòn

Rang haut : Le Tri Tue, Pham Ba Hai, Truong Quoc Huy, Tran Tien Loc, Nguyen Ngoc Quang, Nguyen Van Dai, Bach Ngoc Duong.
Rang bas : Phuong Thy, Nguyen Chinh Ket, Nguyen Hong Quang, Do Nam Hai, Quynh Tram, Tran Quoc Hien, Pham Ngoc Thach.

Depuis sa proclamation le 8 avril, le *Manifeste de 2006 pour la Liberté et la Démocratie au Viêt Nam* suscite l'engagement politique chez les vietnamiens. Ont signé ce texte, puis les appels suivants du « groupe 8406 », des milliers de gens ainsi que des personnalités engagées politiquement, des représentants de religions non reconnues par l'État. Rappelons que l'étiquette 8406 fait référence à la date du manifeste : 8 avril 2006.

Les revendications démocratiques du Manifeste ont aussi reçu un vaste soutien international, notamment celui de 50 membres du congrès des États-Unis qui signèrent une lettre ouverte de soutien, suivis immédiatement par de nombreux fondateurs de la charte 77, dont l'ancien président de la Tchécoslovaquie Vaclav Havel.

La puissance évidente du mouvement a alarmé les autorités. Au cours des dernières semaines, des meneurs ont été intimidés, harcelés et mis en détention pour inter-

rogatoire. Des leaders tels que Do Nam Hai, Nguyen Khac Toan et Hoang Tien ont eu leur domicile perquisitionné, leurs téléphones mobiles et leurs ordinateurs confisqués, pour les priver de communication.

D'autres personnes moins connues sont elles aussi visées. Ces partisans du Manifeste, plus jeunes – dont Nguyen Phuong Anh, Vu Hoang Hai, Nguyen Van Dai, Nguyen Ngoc Quang, Le Tri Tue, Bach Ngoc Duong – sont brillants dans leur activité professionnelle. Ils furent convoqués individuellement au poste de police local pour interrogatoire, accusés d'enfreindre les lois nationales sur la sécurité, interdits de voyages à l'étranger, et dans certains cas brutalisés.

Le groupe 8406 s'est focalisé sur deux événements majeurs : le forum de l'APEC (Coopération Économique Asie-Pacifique) prévu en novembre prochain ; l'élection pour l'Assemblée nationale de juillet 2007.

Le groupe 8406 a entamé une

Le pouvoir communiste
attaque les membres
du groupe « 8406 »



campagne prônant le boycott de cette élection si n'apparaissent pas des réformes garantissant l'équité et la liberté de vote. Pour le moment, domine ce double constat : les chances infimes d'un individu non soutenu par le Parti Communiste de voir sa candidature acceptée ; l'interdiction des partis politiques indépendants.

Les responsables de cette campagne affirment que le refus du Parti Communiste Vietnamien de libéraliser le système politique a entraîné une large corruption et la stagnation. Le pluripartisme est une condition préalable pour la paix, la stabilité et la prospérité économique à long terme.

Non seulement les militants vietnamiens pour la démocratie insistent sur le lien étroit entre développement économique, bonne gouvernance et droits de l'homme, mais ils appellent les dirigeants mondiaux à exprimer la même idée au cours du prochain forum de l'APEC. Alors que les projecteurs seront braqués sur le Viêt Nam pendant une semaine en



novembre prochain, les mois précédant et suivant le forum seront encore plus risqués pour les démocrates vietnamiens, face au gouvernement.

Une tactique privilégiée par le régime communiste consiste à confiner les dissidents avant un événement international, puis à les libérer juste avant l'événement, en gage de bonne volonté, comptant obtenir en retour la ga-

rantie d'un forum sans histoires, sans reproches, ou la garantie d'avantages commerciaux. Aussitôt après, les harcèlements et arrestations reprennent.

Dans ces circonstances cruciales, vous pouvez soutenir le mouvement démocratique vietnamien ainsi :

- en faisant pression auprès de la communauté internationale pour qu'elle soutienne le

groupe 8406 dans son appel à la démocratie et dans le droit pour ses membres d'exprimer pacifiquement leurs idées.

- en appelant les chefs d'États de l'APEC à déclarer publiquement que l'intégration complète du Viêt Nam dans l'économie mondiale exige d'abord la libéralisation politique de concert avec la libéralisation économique.

Ce mois d'août

L'État voleur

Les autorités ont recouru au vol et à l'isolement économique pour décourager un jeune militant



Bach Ngoc Duong

démocrate. Le 1^{er} août, Nguyen Phuong Anh, conduisait une voiture de fonction, accompagné par deux des principaux militants démocrates — Nguyen Thanh Giang et Pham Que Dong —, lorsqu'ils furent arrêtés dans une rue de Hà Nội. Ils se rendaient à Thai Binh, sur la tombe du général Tran Do, célèbre dissident, pour commémorer l'anniversaire de sa mort. La police exigea de Nguyen Phuong Anh qu'il reconnût par écrit une faute inqualifiable. Il refusa mais aussitôt la police s'empara du véhicule et partit avec, sans même lui laisser une attestation de confiscation. Par la suite, la Sécurité Publique menaçait sa société. C'est une méthode courante de la part des autorités : isoler économiquement un dissident, en l'empêchant d'exercer son activité professionnelle, pour le priver de ressources et dissuader toute entreprise qui voudrait le recruter.

Tabassage d'un militant démocrate

Depuis les 4 et 8 août, la Sécurité Publique du 4^{ème} district de Sài Gòn brutalise Vu Hoang Hai et le soumet à des interrogatoires pénibles. Les autorités l'ont menacé de procès pour atteinte à la sécurité nationale par son soutien au *Manifeste 2006 pour la liberté et la Démocratie*.

Harcèlement et indépendance journalistique

Depuis le 12 août, 5 écrivains réputés — Nguyen Khac Toan, Hoan Tien, Nguyen Van Dai, Bach Ngoc Duong, Duong Thi Xuang — sont interrogés presque quotidiennement par les services de sécurité à Hà Nội.

Ils voulaient publier un journal intitulé *Liberté et Démocratie*. Les autorités apprirent leur intention de lancer la première édition le 15 août en espionnant les courriels de Bach Ngoc Duong, le maquettiste du journal.



Nguyen Khac Toan

La police perquisitionna chez Nguyen Khac Toan, et Bach Ngoc Duong, confisquant livres, ordinateurs et téléphones mobiles.

Nguyen Khac Toan, qui passa 4 ans en prison pour avoir diffusé des articles pro démocratie sur

Internet, actuellement en mauvaise santé, fut détenu par la police à six reprises au moins depuis sa libération en janvier. Il dut remplacer la carte Sim de son téléphone mobile 9 fois à cause de coupures de ligne décidées par les autorités.

Arrestation de tchatcheurs

Le 18 août au soir, la police arrêta les frères Truong Quoc Huy et Truong Quoc Tuan ainsi qu'un ami, Quynh Tram, dans un cybercafé de Sài Gòn (rue Hoa Hao, district 10) et les emmenèrent dans un poste de la sécurité publique pour interrogatoire. Les trois jeunes avaient lus des courriels et s'étaient joints à des tchats sur Paltalk.com. Les frères Truong avaient été libérés à peine six semaines auparavant, après



Truong Quoc Huy

avoir été détenus sans procès depuis octobre 2005. Ils avaient été accusés, alors, d'avoir incité au « renversement du gouvernement » en participant à une discussion sur la démocratie. On ignore actuellement où se trouve Truong Quoc Huy tandis que Truong Quoc Tuan est assigné à résidence.



Lettre de plainte (2^{ème})

À l'attention de :

- Commission des droits de l'homme aux Nations Unies
- Human Rights Watch (Observatoire des droits de l'homme)
- Congrès US – Comité d'attribution du statut de « Pays bénéficiaire de relations commerciales normales et permanentes » (Permanent Normal Trade Relations)
- Organisation du Commerce Mondial
- Ambassades des États-Unis et de l'Union Européenne à Hà Nội
- Médias nationaux et étrangers
- Vietnamiens à l'intérieur du Viêt Nam et à l'étranger

Moi, Nguyen Phuong Anh, directeur de TNHH SX, TM & XNK Mua Thu Compagny, dissident au Viêt Nam, déclare à tous ceux dans le monde qui veulent la démocratie et la paix, les préjudices décrits ci-après, causés par les autorités vietnamiennes à l'encontre de ma personne et de mes biens :

1. Le 1er août 2006, le gouvernement vietnamien fit se déployer des forces de police pour s'en prendre à ma personne et s'emparer de biens de ma société, dont une voiture et des objets s'y trouvant. Jusqu'à aujourd'hui, rien ne m'a été rendu, ce qui entrave gravement mon travail et l'activité de ma société. Je suis dans l'incapacité de

savoir quand ces biens me seront rendus.

2. Le gouvernement vietnamien est intervenu pour qu'on refuse ma demande de visa pour l'étranger ; il interdit mes déplacements hors Viêt Nam. Actuellement il manigance pour m'envoyer dans le camp d'emprisonnement B14. Il a récemment engagé une procédure visant à me priver de connexion internet ADSL (compte autumn-coltd) et tous mes canaux de communication, y compris les téléphones de ma société et de ma famille, étouffant ainsi ma société et la menant à la faillite.

Le gouvernement vietnamien se démène pour obtenir des États-Unis le statut de « Pays bénéficiaire de relations commerciales normales et permanentes » ainsi que l'accès à l'Organisation Mondiale du Commerce. Pourtant, on peut douter de la sincérité de sa démarche, vu l'attitude menaçante du gouvernement vietnamien à l'égard des hommes d'affaires et sociétés commerciales.

Rien ne justifierait l'attribution d'un tel statut, bien que le gouvernement vietnamien parvienne à allécher les étrangers et à englutir leurs investissements. Toute société employant du personnel tenté par les idées démocratiques sera inévitablement détruite, de la même façon que la mienne. Un simple dîner en compagnie de personnes plutôt favorables à la démocratie conduit à

l'interdiction par le gouvernement de voyager à l'étranger (comme c'est le cas pour l'homme d'affaires Pham Ba Hai).

Je prie les médias du Viêt Nam et de l'étranger ainsi que les personnes favorables à la démocratie, aux droits de l'homme et à la liberté, de bien vouloir élever la



Nguyen Phuong Anh

voix pour nous aider à demander justice. J'appelle aussi les Vietnamiens de l'étranger à faire connaître ce problème afin de faire pression sur le gouvernement vietnamien pour qu'il rende justice aux militants pro-démocrates dont je fais partie. En pressurant le gouvernement, les futures répressions pourront être évitées.

Je fonde tous mes espoirs sur votre aide pour recouvrer mes biens car j'ai reçu une lettre du comité de direction de la société m'avertissant que si ces biens ne sont pas restitués et si les accès à internet reste bloqués, je serai exclu de la société.

Je vous en prie, aidez-moi !

Hà Nội, le 8 août 2006

Nguyen Phuong Anh

Rapport sur des brutalités policières

À l'attention de tous les médias au Viêt Nam et à l'étranger

Auteur : Vu Hoang Hai
Né le 12 décembre 1965 à
Sài Gòn

Adresse : B243B, rue Doan Van Bo, quartier 18, 4^{ème} arrondissement, Sài Gòn

Le 4 août 2006, vers 17 heures, je fus convoqué au poste de la police locale pour le lendemain à 8 heures, afin d'être interrogé à propos de mon permis de résidence (ho khai — obligatoire pour chaque famille si elle veut être domiciliée à Sài Gòn). À ce moment là, j'étais occupé à surveiller la rénovation de ma maison et, par conséquent, je plaçai machinalement la convocation

dans mon portefeuille. Le lendemain matin, je me rendis au poste de police à l'heure prévue. Lorsque j'arrivai au poste, je demandai à voir le policier dénommé M. Tien, conformément aux termes de la convocation. On me demanda de patienter un moment avant de me conduire dans une pièce à l'étage. Je fut très surpris de voir le nombre de personnes présentes. Toutes étaient



habillées en civil, visage sévère. Elles me scrutaient du regard. Elles me photographièrent, et me demandèrent de m'asseoir face à elles. Devant moi se trouvait une liste de gens qui avaient signé le *Manifeste 2006 pour la Liberté et la Démocratie*, avec mon nom, Vu Hoang Hai, surgligné en bleu, ainsi que divers articles concernant une organisation dénommée *Fondation Bach Dang Giang*. Après m'être assis, on me demanda si je portais sur moi une bande magnétique ! Je répondis que non ; on m'ordonna de me lever et me fouilla. On prit mon téléphone cellulaire pour l'examiner. La police me déclara d'abord que j'avais attenté à la sécurité nationale en créant la Fondation Bach Dang Giang, dont j'étais le président sous le pseudonyme Trang Thien Long. On me déclara aussi que je faisais partie des opposants au gouvernement socialiste du Viêt Nam quand j'étais dans un camp de réfugiés en Thaïlande.

Après avoir examiné mon téléphone cellulaire, On nota tous les numéros de téléphone et certaines informations sur mes appels récents. On m'ordonna d'expliquer chaque cas. Pourquoi avais-je noté ce numéro ? Depuis quand ? Pour qui ? Le but de chaque appel, notamment les

numéros d'ex-réfugiés rapatriés ? Puis on confisqua ma carte d'identité et mon avis de



Vu Hoang Hai

convocation. Je protestai et déclarai qu'il s'agissait d'une violation de mes droits. Sur ce, un des policiers aux cheveux grisonnants et à l'accent du nord vint vers moi ; il m'injuria en termes grossiers et lorsque je lui répondis il me frappa. Dès lors, il me frappa chaque fois que ma réponse différait de celle qu'il attendait. J'étais interrogé du matin au soir, tard (plus de 18 heures), sans nourriture ni eau, bien qu'ils m'en eussent offert, car je craignais qu'elles ne fussent empoisonnées et les refusais.

Alors que j'étais interrogé au poste de police, quelques policiers vinrent chez moi et dirent à ma famille que je devais coopérer en fournissant tous les documents ou films compromettants, sans quoi toute la famille serait impliquée et, en outre, je risquais d'être transféré hors de ma résidence actuelle.

La première journée d'interrogatoire fut très tendue. Chaque fois que je m'assoupissais sous la fatigue, ils me réveillaient en criant et cognant la table, m'ordonnant de les regarder et de répondre à leurs questions. De plus, Je souffre d'hypertension et j'étais pris de malaise chaque fois qu'ils me frappaient. Quand je leur disait d'arrêter, ils hurlaient fréquemment « tant mieux si tu crèves ! »

Pendant mes interrogatoires, ma femme venait à proximité, portant mes enfants dans ses bras, et criait sa crainte que je meure à cause de l'aggravation de

mon hypertension, conséquence de la torture. Après une journée entière de torture physique et psychologique, je fus renvoyé chez moi totalement épuisé, perclus de douleurs.

Le jour suivant (6 août), je fus à nouveau convoqué au poste de police pour interrogatoire. Cette fois, je ne fus pas battu mais l'hypertension et la privation de nourriture pendant la journée entière provoquèrent mon évanouissement. Néanmoins, la police ne m'accorda qu'un court répit avant de reprendre l'interrogatoire jusqu'à 20h.

Ils poursuivirent selon la même méthode les 7 et 8 août. Mais le 8 ils recommencèrent à me frapper. Ils alternaient propos calmes, obscénités et insultes. Heureusement, ce soir là, quelques membres du groupe 8406 me rendirent visite

Nouvelles récentes sur la santé de Vu Hoang Hai

L'Hôpital Général de Sài Gòn a constaté les 15 et 22 août derniers que Vu Hoang Hai souffrait dans la région cervicale d'un « traumatisme ostéo-articulaire » (vertèbres C5 — C6) et d'un « rétrécissement des trous de conjugaison » (vertèbres C2 — C3), affectant la moelle épinière et entraînant un engourdissement de la main gauche. Le rapport médical met en évidence que Vu Hoang Hai a été brutalisé. L'hôpital lui recommande le port d'une minerve et le repos.

et firent intervenir en ma faveur les médias et divers services gouvernementaux.

Actuellement, ma vie est vraiment en danger et ma famille subit de continuelles intimidations. J'appelle toutes les organisations et tous les canaux d'information, au Viêt Nam et ailleurs, à intervenir immédiatement pour faire respecter mes droits fondamentaux, ceux que Dieu a accordés à tout être humain.

Je vous remercie profondément pour toute votre aide.

Sài Gòn, le 9 août 2006

Vu Hoang Hai

contact@viettan.org

www.viettan.org

BUREAU PRINCIPAL

2530 BERRYESSA RD. #234
San Jose, CA 95132 — USA
Tél. : (1) 408-347-8830
Fax : (1) 408-347-8730

ASIE

P.O. Box 223
Shiba, Tokyo 105-91 - JAPAN
Tél. / fax : (81) 3.3765.5317
EUROPE

BP130

92185 Antony Cedex- FRANCE
Tél. / fax : (33) 1.46.86.85.22
AUSTRALIE

P.O. Box 791

Bankstown, NSW 2200
Tél. / fax : (61) 2-9757-3072

